

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois... 13.50
Six mois... 26.00
Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois... 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continué,
jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Instrument (e.g., 3 0/0, 4 1/2, Emprunt 5 0/0) and Price/Value.

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix.
New-York, 14 janvier.
Change sur Londres, 4.84 1/2; change
sur Paris, 513 3/4.

Dépêches de MM. Schlagerhauffen et C^o
représentés à Roubaix par M. Bauteau-Des-
bonnets :

Cotons : Vente 400 b. Marché calme,
inchangé.
Liverpool, 14 janvier.

Cotons : Ventes 8,000 b. Marché
inchangé.

New-York, 14 janvier.
Cotons : 13 1/8.
Recettes de 6 jours, 135.000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.
Liverpool, 14 janvier.

Cotons : Ventes 8.000 b. Marché
calme; Upland 6 3/4.

Havre, 14 janvier.
Cotons : Ventes 750 balles, faciles,
janvier-mars 78, suivants 79.

New-York, 14 janvier.
Recettes 135.000 b.

ROUBAIX 14 JANVIER 1876

Bulletin du jour

Nous commentons plus loin la proclamation
du maréchal de Mac-Mahon. En
dépit des assertions contraires qui se
trouvent dans un certain nombre de
journaux, le Français assure que cette
proclamation, rédigée en conseil des
ministres, a reçu l'approbation du cabinet
tout entier. Il est évident que sans cette
approbation, ce document n'eût pu paraître
au Journal officiel, sans être
accompagné d'une nouvelle annonçant la
démission des ministres qui en auraient
répondu la responsabilité. L'accord, est du
reste, rétabli dans le cabinet et, à la
suite du Conseil d'hier matin, M. Léon
Say a repris ses fonctions de ministre

Feuilleton du Journal de Roubaix

Les Filles du Colonel

PAR CLAIRE DE GRANDNEUX
(Suite)
-- Je vous guettais, fit-il.
-- Ah ! tu nous a fait peur !... tu ne
souffres pas, au moins ?
-- Au contraire, ça va mieux.
-- Mais pourquoi ne reposes-tu pas ?
-- Entrez donc un instant... toutes
trois... j'ai quelque chose à vous
communiquer.
-- Quoi donc ? demanda Judith.
-- Curieuse !
-- Elles entrèrent, et, nouvel étonnement,
Marcelle était là aussi.
-- Allons-nous changer notre garnison ?
balbutia Hortense.
Mme de Clarande s'assit, et ses filles
entourèrent leur père.
-- Sachez d'abord, mesdames, dit-il,
que, tandis que vous babilliez chez
Fontille, je recevais un ambassadeur.
-- Etranger ?
-- Non pas.
-- Qui voulait ?
-- Pas si vite... pas si vite...
-- Enfin, cet ambassadeur...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

des finances. « Nous sommes autorisés
à affirmer de nouveau, dit le Journal
des Débats, que M. Léon Say ne changera
rien aux conditions dans lesquelles
il s'est présenté aux suffrages des électeurs
sénatoriaux de Seine-et-Oise, par
la circulaire commune qu'il a signée avec
MM. Ferry et Gilbert Boucher. »
La proclamation du maréchal a été
affichée à Paris et l'Agence Havas
affirme qu'elle a été interprétée dans un
sens favorable à la politique des hommes
d'ordre et de conciliation depuis longtemps
suivie par le chef de l'Etat. Sur ce
point l'appréciation est, pour ainsi dire,
unanime.

Les dernières dépêches n'ont apporté
de l'extérieur aucune nouvelle sérieuse.
On ne peut guère noter que des
redites et des commérages sur la note
circulaire du comte Andrassy; quelques
détails sur les succès remportés par les
Turcs en Herzégovine. Enfin des indications,
encore un peu vagues, sur un
conflit entre la Prusse et la Bavière
provoqué par l'application de celles des
lois religieuses qui ont été étendues à
tout l'empire d'Allemagne.

Toutes les Espagnes savent comment
le général Pavia est arrivé à la gloire
européenne. Il y avait à Madrid des Cortès
qui lui déplaisaient, et, un beau jour,
il envoya quelques escouades de soldats
pour les mettre à la porte, ce qui fut
très promptement fait, et sans l'ombre
d'un simulacre de résistance. Castelar,
c'est tout dire, prit son chapeau sans
songer à prononcer un discours, et tous
les collègues de l'illustre tribun suivirent
ce modeste exemple d'abnégation
personnelle.

Mais après avoir témoigné d'une façon
si victorieuse son mépris des Parlements,
voilà que le général Pavia brigue
l'honneur de faire partie des nouvelles
Cortès. Nous avons sous les yeux le
Manifeste qu'il vient d'adresser aux électeurs
du district central de Madrid, dont
il sollicite les suffrages. Nous ne perdons
pas notre temps à commenter ce
document; nous nous bornerons à
remarquer que nous vivons à une époque
où l'on passe du blanc au noir ou
du noir au blanc avec une singulière
facilité. M. Pavia pourra-t-il bien s'accroir
dans « l'enceinte des lois » sans
rire de lui-même et de ses voisins ?

Le Manifeste présidentiel.

Nous ne nous préoccupons pas de
savoir si le maréchal de Mac-Mahon a
fait acte de souverain héréditaire et si,
par conséquent, il a contrevenu aux usages
des républicains en adressant un message
au peuple français. Nous sommes
aussi respectueux que qui que ce soit
des usages et des lois politiques ou
morales; mais nous avouons que
l'illustre maréchal, eût-il fait un acte
en dehors des formules parlementaires,
n'en aurait pas moins notre complète
approbation. Et vraiment, des hommes
qui ont proclamé la forme républicaine
du gouvernement sans se préoccuper
de savoir si la majorité du pays le dési-
rait, nous sembleraient mal venus à se
plaindre d'une infraction à des règles
qui ne sont inscrites dans aucun article
de notre code politique. Le maréchal a
cru devoir s'adresser à la nation; il
faut considérer non pas s'il a bien fait
de le faire, puisque c'est fait, mais si
ce qu'il dit est juste, sage, patriotique.

Or, nous devons reconnaître ces trois
qualités au manifeste du 12 janvier.
Le pays se trouve à la veille d'une éri-
gion dont peuvent dépendre son honneur et
sa sécurité, en face d'une inconnue qui
provoque les plus légitimes appré-
hensions. Or, le maréchal a été choisi
par l'Assemblée dans une heure de
péril gouvernemental; on a été fort
heureux de le trouver pour rassurer
tous les intérêts; le pays s'est confié à
lui. A son tour, représentant provisoire
de tous les grands intérêts de la société
française, il croit devoir faire un appel
solennel au patriotisme de tous les gens
de bien; il les convie à se rallier à son
gouvernement pour combattre et arrêter
la propagande révolutionnaire.

A notre avis le principal mérite de
ce manifeste, c'est que le glorieux
maréchal se place au-dessus de tous
les partis; il n'en combat aucun, il n'en
repose aucun, car nous ne donnerons
pas le nom de parti au groupe confus
des sectaires de la révolution politique,
sociale et religieuse. Non, les ultra-radi-
caux, amis et avant-garde des commu-
nards, ne sont pas un parti; non plus
ceux qui rêvent le partage des biens
comme ceux qui veulent biffer Dieu et
abattre les autels; c'est une tourbe,
c'est le fléau de la société européenne,
sous le titre d'Internationale, et qui
étend de vastes rameaux sur notre sol.
Ce n'est pas un parti, c'est l'ennemi
commun de tous les partis.

Nous sommes certains que la parole
de l'illustre soldat sera entendue par le
pays; elle sera accueillie avec satisfac-
tion: on a dit quelquefois que la France
aime à se sentir gouvernée; cela est
vrai: elle aime à voir le chef de l'Etat
lui parler un franc et loyal langage; son
instinct monarchique est pour elle un
guide excellent. Elle sera reconnaissante
au maréchal de l'aider à traverser
pacifiquement les jours d'épreuves.

ALEXANDRE WATTEAU.

REVUE DE LA PRESSE

La proclamation du maréchal

Le Pays se déclare satisfait de la
proclamation du maréchal. Les qua-
rante ans qu'il demande, dit-il, nous les
avons accordés, convaincus qu'en agissant
ainsi nous servons tout à la fois les
intérêts de la France et les intérêts de
notre cause. Du moment où le maréchal
entre de nouveau et résolument dans
la voie conservatrice, il n'y a pas de
raison pour que nous refusions de le sui-
vre... Seulement, il faudrait bien nous
entendre nettement sur les termes de ce
contrat que nous signons volontiers. Il
ne tiendra, que tant que le maréchal
tiendra lui-même ses engagements con-
servateurs.

Le Bien Public trouve que la proclamation
du maréchal est un acte « faveu-
reux et regrettable ». Nous sommes de ceux,
dit-il, qui professent un profond respect
pour sa personne et pour les hautes
fonctions qu'il remplit comme chef de l'Etat,
et nous aurions voulu qu'il restât au
dessus de la lutte des partis et n'intervint
à aucun degré dans l'arène électo-
rale. »

Le Bien Public croit que la France
verra « avec un profond regret le chef

de l'Etat se déclarer solidaire du chef du
cabinet, et qu'il n'acceptera cette
solidarité que si elle n'entraîne pas cette
conséquence: la démission de son cabinet. »

Le Temps pense aussi que la procla-
mation du maréchal est un acte personnel...
Elle est contresignée par M. Buffet,
ajoute-t-il; « mais il serait beaucoup plus
exact de dire, pour une bonne partie de
ce document, que M. Buffet a fait contresig-
ner par le maréchal les idées du vice-
président du conseil. C'est donc le maré-
chal qui couvre M. Buffet, et nous
avons le droit de le regretter pour le maré-
chal et pour la constitution, dont il est
le représentant le plus élevé et le plus
inviolable. »

Le Temps ne trouve pas mauvais que
les ministres libéraux dont la signature
ne figure point au bas de la proclama-
tion ne prennent pas cet incident au
trafique.

Le Français trouve tout naturel que
le maréchal ait voulu rappeler à la nation,
« dans cette mêlée confuse d'opinions
et d'ambitions, les besoins supérieurs
dont la notion doit nous servir de guide
à tous. Et disons-le tout de suite, ajou-
te-t-il, le maréchal de Mac-Mahon l'a fait
dans un langage si juste, si honnête, si
impartial pour tous les bons citoyens,
si éloquent pour tous les bons français,
ceux-là seuls qu'anime l'esprit de
faction ou qu'aveugle l'égoïsme pour-
ront fermer leur cœur à sa parole. »

Le président de la République pre-
nant la parole lui-même, et s'adressant
directement au pays, c'est toujours, dit
le Siècle, un événement considérable.
Mais nous ne pouvons pas nous tromper
en disant qu'il n'y a d'autre raison de
cette mesure extraordinaire que le dés-
accord depuis longtemps connu entre
les deux éléments qui composent le mi-
nistère; le désaccord ayant pris depuis
quelques jours le caractère d'une crise,
et le cabinet sentant le besoin de la
terminer par un replâtrage provisoire,
on a prié le président de prendre lui-
même la parole et de rassurer les es-
prits contre des éventualités de dissolu-
tion ministérielle. Quel que soit le lan-
gage du président tout le monde l'écou-
tera avec respect. Il signifiera évidem-
ment pour ceux qui savent comprendre,
que la crise est terminée ou ajournée;
on n'y verra pas autre chose. Il serait,
à notre avis, peu sage d'exagérer la por-
tée de cet événement. La France était
tranquille hier; elle le sera encore de-
main. »

L'Événement croit pouvoir faire
observer dès maintenant, combien il est
dangereux de faire intervenir le chef du
pouvoir exécutif d'un gouvernement
dans les questions d'élections, surtout
en pleine période électorale. « Si le
message du président est hostile aux répu-
blicains, s'il n'est pas sincèrement
constitutionnel, s'il donne aux idées de
M. Buffet une adhésion complète, ajoutet-
l'Événement, le chef de l'Etat se trouve
exposé à subir un échec personnel et à
voir la nation affirmer prochainement
par ses votes une politique toute diffé-
rente de celle dont il revendique la res-
ponsabilité. »

Le Journal de Paris estime que la
proclamation du maréchal « donne sa-
tisfaction aux sentiments divers dont le
conflit avait provoqué la crise ministé-
rielle, la proclamation du maréchal est
conservatrice en effet, dit-il, mais elle
est, de plus, nettement constitutionnelle
et anti-révisionniste. »

La Presse ne veut pas que la France
qui était tranquille hier, cesse de l'être

aujourd'hui « parce que le premier mi-
nistre est agité par des ambitions fan-
tasques... La question de la nation
sera-t-elle sacrifiée aux troubles d'ima-
gination d'un homme, et la sécurité de
tous aux inquiétudes d'un seul, deman-
de-t-elle ? »

« Nous le croyons pas. La commis-
sion de permanence comprendra sans
doute le devoir qui lui incombe. Les
choses ont été déplacées et une grave
incorection vient d'être commise. Il
faut tout remettre dans l'ordre. Tout peut
se réparer. Mais qu'on se hâte. Une
intervention énergique de la commission
de permanence peut suffire, sans qu'il
soit nécessaire de rappeler à la vie une
assemblée expirante. »

L'Ordre craint que le message du
maréchal, précédé de plusieurs notes
officieuses et explicatives, ne soit inter-
prété comme un expédient ministériel
ou gouvernemental destiné à trancher ou
à concilier les dissensions intestines du
cabinet.

La Patrie est heureuse de voir triom-
pher « la politique d'ordre et de paix
sociale ».

La Gazette de France est satisfaite du
langage du maréchal, mais elle se de-
mande s'il va agir. « Les actes sont d'au-
tant plus indispensables en ce moment,
dit-elle, que le désarroi gouvernemental
a été plus grand et les tiraillements mi-
nistériels plus graves. La proclamation,
toute seule, du maréchal ne suffirait
certes pas à provoquer un mouvement
d'opinion et à arrêter les menées des
factious. »

L'Union est d'avis que cette inter-
vention solennelle du chef de l'Etat dans
la question électorale ne laisse pas de
présenter de sérieux inconvénients. Le
voici directement en cause, dit-elle, les
échecs que subirait la politique dont il
se constitue le champion seraient donc
des échecs personnels.

En résumé, la proclamation présiden-
tielle ne nous apprend rien de nouveau
sur la politique du gouvernement. Nous
restons en présence d'une politique
« conservatrice » qui exclut les condi-
tions et les garanties nécessaires de la
conservation.

Le Messager de Paris nous donne
l'opinion de la Bourse :

« Cette proclamation a produit bon
effet; mais nous ne saurions aller jus-
qu'à dire, voulant être fidèles à la vérité,
qu'elle a produit un grand effet. Elle
n'était peut-être pas indispensable; dans
tous les cas, l'heure de sa publication
nous paraît avoir été prématurée; enfin
elle ne permet pas suffisamment de
croire que le ministère est redevenu
uni dans sa façon de comprendre la di-
rection à donner aux élections. »

On lit dans le Temps:
« On nous assure que, contrairement
aux renseignements publiés par le Mo-
niteur universel, la candidature de M.
le duc Decazes est posée dans le 8^e ar-
rondissement et non dans le 7^e. Une
réunion d'électeurs a déjà eu lieu au
sujet de cette candidature. »

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de
Roubaix.

Paris, 13 janvier.

Le programme du ministère est rem-
placé par le manifeste du maréchal. Ce
document n'avait pas encore paru que
déjà les profonds politiques s'exerçaient

INSERTIONS:

Annonces: la ligne... 20 c.
Réclamations... 30 c.
Départements... 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abon-
nements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont
recus à Roubaix, au bureau du Journal,
à Lille, chez M. Quarré, libraire, Grand-
Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAGRANGE
ET C^o, 31, rue Notre-Dame-des-Victoires,
(Place de la Bourse); à Bruxelles,
l'Office de Publicité.

ment jeter ses bras au cou de Judith
en lui chuchotant à l'oreille :

-- Dis oui ! il a l'air de tant t'aimer !

Judith eut un mouvement d'épaules
plein de pitié dédaigneuse.

-- Cela te suffirait donc à toi ? de-
manda-t-elle.

-- Ah ! certes ! répondit vivement
Marcelle qui rougit aussitôt comme une
enfant ingénue qu'elle était.

La famille se sépara sans rien ajou-
ter à cette première explication. Judith
ne dormait pas. Le mot fatal de Mme
Myonnet : Qui voudrait épouser à la
fois un substitut pauvre, une mère in-
firme et une belle-sœur grincheuse ?
bourdonnait follement à ses oreilles :
« N'était-ce donc pas assez de s'appeler
Samson tout court, et fallait-il en-
core s'exposer à porter la charge écrasante
de toute une famille ? »

Judith se souvenait aussi du conseil
d'Hortense : « Si tu crois l'aimer,
épouse-le. Si ton affection ne doit pas
l'emporter sur la médiocrité de la po-
sition, refuse. »

Or, si la veille encore, en songeant au
respect tendre et oppressé du jeune
homme, à son visage intelligent, elle se
sentait doucement remuée, cette sen-
sation s'était brusquement envolée
sous le souffle desséchant d'une femme
jalouse.

« Il est de bonne famille, » disait la
sagesse.

-- « Il n'a pas de fortune, » répon-
dait l'ambition.

-- « Il est bon, sérieux, instruit, »
disait la raison.

-- « Il n'a pas de fortune, » répon-
dait l'orgueil.

-- « Il t'aime ! » disait le cœur.

-- « Il n'a pas de fortune, » répon-
dait le calcul.

Et Judith ne voulait pas vivre sans
fortune. Elle aimait trop le luxe, la
toilette, les plaisirs, pour se condamner
à la privation de toutes ces attrayantes
choses.

Non, non... M. Samson avait tort,
mille fois tort. Elle n'avait pas recher-
ché son attention. Il aurait dû avoir
la conscience de son insuffisance.

Cen'était pas à une souveraine beauté
comme la sienne qu'il fallait porter
l'hommage d'un amour si mesquinement
doré.

Hortense -- une Cendrillon -- ou
Marcelle -- une pensionnaire -- pou-
vaient s'en contenter peut-être; mais
elle... elle... Judith ! qui se croyait
assez de charmes, assez de jeunesse,
assez de volonté pour soulever le mon-
de !

(A suivre).